

# Tarifs 2021-2022

## COTISATION ANNUELLE PAR ÉLÈVE :

<b>Pré-cycle</b>	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Pré-cycle musique ou danse (éveil, initiation) Pépinière « musique et danse »	144 €	214 €	48 €	71,33 €
<b>Musique</b>	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Pratique instrumentale/vocale, pratique(s) collective(s) et Formation Musicale	511 €	767 €	170,33 €	255,67 €
Pratique instrumentale/vocale avec ou sans Formation Musicale (adultes)	583 €	884 €	194,33 €	294,67 €
Cours spécialisés individuels pour les personnes handicapées non moteur	358 €	537 €	119,33 €	179 €
Formation Musicale et pratiques collectives	185 €	215 €	61,67 €	71,67 €
Pratique collective seule (orchestre, chant choral, steel drums, Maîtrise etc.) - forfait sans réduction applicable	90 €	100 €	-	-
<b>Danse</b>	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Cycle I (1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> année)	338 €	394 €	112,67 €	131,33 €
Cycle I (À partir de la 3 <sup>e</sup> année), Cycle II, Cycle III	456 €	525 €	152 €	175 €
Pilates	255 €	290 €	85 €	96,67 €
Hors cursus : Perfectionnement, Répertoire, 1 cours hebdomadaire suivi dans le parcours diplômant, Contemporain seul	227 €	264 €	75,67 €	88 €
<b>Art dramatique</b> uniquement à Saint-Arnoult-en-Yvelines	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Pré-cycle, Cycle I, Cycle II	279 €	321 €	93 €	107 €
Hors cursus	338 €	394 €	112,67 €	131,33 €
<b>Stage</b>	Rambouillet Territoires	Extérieurs	Trimestre Rambouillet Territoires	Trimestre Extérieurs
Stages pédagogiques et formations professionnelles - forfait sans réduction applicable	20 €	30 €	-	-

**Frais de dossier : 34 € par famille**

## PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :

- > Le formulaire d'inscription en ligne dûment complété et signé
- > Les frais de dossier d'un montant de 34 € à régler par voie électronique lors de la validation de votre inscription
- > Pour le prélèvement par prélèvement automatique : un RIB et le mandat SEPA complété (à télécharger)
- > Une photo d'identité récente
- > Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les habitants de Rambouillet Territoires)\*
- > L'avis d'imposition 2021 sur le revenu 2020 (pour les habitants de
- Rambouillet Territoires non imposables), à fournir avant le 31 octobre\*
- > Le livret de famille complet (pour les habitants de Rambouillet Territoires avec 3 enfants et plus)\*
- > Le certificat de scolarité 2021-2022 pour les enfants majeurs rattachés au foyer fiscal de leurs parents (pour les habitants de Rambouillet Territoires), à fournir avant le 31 octobre\*
- > Un certificat médical de moins de 3 mois (danse, pépinière, pilates uniquement), à fournir avant le déroulement du 1<sup>er</sup> cours
- > L'autorisation de droit à l'image dûment complétée et signée

\*Ces documents ne sont pas obligatoires mais conditionnent l'application de tout tarif préférentiel.

# Réductions

Réductions applicables aux élèves résidant sur le territoire hormis frais de dossier

Les trois modes ci-dessous ne sont pas cumulables mais au « plus favorable »

Le Président de Rambouillet Territoires se réserve le droit d'apprécier, le cas échéant, l'applicabilité de la réduction accordée à chaque élève en fonction de sa situation individuelle et des justificatifs fournis.

## > RÉDUCTION SUR DISCIPLINE

- 50 % de réduction pour la 2<sup>e</sup> discipline dans le même département

- 20 % de réduction pour la 2<sup>e</sup> discipline dans 2 départements différents, sur la discipline la moins chère

## > RÉDUCTION FAMILLE NOMBREUSE

Sur présentation du livret de famille :

*Pour les enfants scolarisés de plus de 18 ans le prélèvement est obligatoire, la réduction ne s'effectuera qu'après présentation du certificat de scolarité.*

- 3 enfants : 30 % de réduction pour l'ensemble des élèves de la famille

- 4 enfants : 40 % de réduction pour l'ensemble des élèves de la famille

- 5 enfants et + : 50 % de réduction pour l'ensemble des élèves de la famille

## > AUTRES RÉDUCTIONS

Réduction de 20 % pour 2 élèves de la même famille

Réduction de 33 % pour les familles non imposables. Le tarif le plus avantageux sera considéré.

# Modalités de paiement

Les frais de dossier sont encaissés immédiatement par paiement en ligne lors de l'inscription.

L'année scolaire est payable en totalité à la rentrée par paiement en ligne ou par prélèvement automatique d'un montant minimum de 50 € avec dépôt du formulaire SEPA lors de l'inscription.

Le prélèvement automatique est fortement conseillé et obligatoire pour les paiements échelonnés

Dates de prélèvement :

- En 1 fois : 21 octobre

- En 3 fois : 25 octobre, 5 février et 5 mai

- En 7 fois : 27 octobre puis le 7 de chaque mois de décembre à mai

En cas de rejet, 8 € seront à la charge du redevable. Au bout de 2 rejets consécutifs, le prélèvement est définitivement arrêté et le solde est payable immédiatement.

Pour les stages pédagogiques et formations professionnelles, le règlement s'effectue uniquement par chèque à l'ordre de « Régie CRI Gabriel FAURÉ ».

# Locations d'instruments

Instruments	Location/an	Caution
Tête de flûte seule	52 €	110 €
Tuba, saxhorn, euphonium	157 €	900 €
Violon ou alto	155 €	550 €
Violoncelle	207 €	800 €
Contrebasse	253 €	800 €
Harpe celtique	310 €	800 €
Flûte, clarinette, trompette, cor, cornet, tuba	155 €	550 €
Hautbois	155 €	800 €

> Les locations pourront être interrompues en cours d'année.

> La location d'un instrument auprès du conservatoire induit nécessairement l'adhésion au mode de règlement par prélèvement automatique et l'acceptation du contrat de location établi par le conservatoire.